

Réunion du Comité du Suivi du 8 décembre 2008

Concertation /évolution SPPPI PACA

Relevé de décisions (+ Annexe)

Participants

DRIRE : Romain Vernier
Pierre Leclercq

ID International
Carole Koch
Julie Gobert

AFITE/CMAP
Philippe Barret
Paul Carriot
Jacques Salzer

Et :

Mme Marie-Claude Dhô-Fiandino, Chargée de mission développement durable
et prévention des risques majeurs, Ouest Provence

MM André Arnoux, Professeur, expert scientifique,
Jean-Louis Biros, PDG, Alpes Environnement (04),
Michel Depraetere, Président, Environnement industrie,
Gérard Ferréol, Délégué régional, UIC,
Yves Noack, Directeur de Recherche CNRS, CEREGE,

1- Présentation du résultat du questionnaire (diffusion de transparents)

Mmes Carole Koch et Julie Gobert présentent le résultat du questionnaire réalisé auprès d'une cinquantaine de personnes représentatives des cinq collèges (Etat, Elus, Industriels, Associations, Syndicats), dans un souci d'équilibre et de neutralité. 80 % des entretiens ont été réalisés en face à face.

La présentation du constat et des pistes d'amélioration a donné lieu à des commentaires et compléments de la part des membres du Comité de Suivi. La liste jointe en annexe retrace globalement le résultat de l'enquête ainsi que les « réactions à chaud » des participants. Ceci a permis de vérifier notamment que les observations recueillies étaient partagées par les parties prenantes représentées lors de cette réunion.

Il a été souhaité que soit clairement distingué lors de la présentation à la plénière du 16 décembre, ce qui est ressorti des questionnaires d'une part des préconisations proprement dites d'autre part. Celles-ci devront pouvoir, en revanche, lors de la plénière, être utilisées comme pistes de réflexion et en tant que contributions pour le débat.

De même, s'agissant des points forts/points faibles, l'animateur-facilitateur des débats (Philippe Barret) vérifiera auprès des participants que ceux-ci se reconnaissent bien dans ce qui est présenté et dit.

2- Organisation de la Table Ronde

Prévue pour l'après midi du 16 décembre, celle-ci se déroulera en deux temps :

- Premier temps : examen de l'état des lieux (sur le thème « on vous a entendus ! »), d'une durée totale de 1 heure répartie en deux phases. La première de 20 mn pour la présentation de ID International (transparents), la seconde pour le débat entre la table ronde et les participants.
- Second temps : analyse des propositions et des pistes d'amélioration, avec 20 mn pour la présentation et 1h 10 mn pour la seconde partie consacrée au débat.

L'introduction et la conclusion de l'après-midi seront assurées par l'équipe AFITE/CMAP.

3- Evolution du SPPPI

Ce thème central sur la base duquel s'est constitué le Comité de Suivi et qui a donné lieu à la réalisation d'une enquête menée par ID International et à la mission de l'équipe AFITE-CMAP, sera au cœur de la discussion de l'après-midi de la plénière du 12 décembre entre participants et membres de la table ronde. Ces derniers, sélectionnés en raison de leur représentativité au sein des différents collèges, seront invités à dialoguer avec la salle et à répondre aux questions issues de l'enquête menée par ID International et des entretiens réalisés par Philippe Barret et Paul Carriot, auxquels s'ajoute l'observation du fonctionnement de divers comités locaux tels que CLIE, CLIC, CLIS.

4-Constitution du Comité de Pilotage

Ce Comité sera proposé lors de la plénière du SPPPI et prendra en compte les orientations issues de la discussion, propres à faciliter la transformation et l'évolution du SPPPI souhaitée à l'unanimité par les personnes consultées, et dont le Grenelle de l'Environnement constituera un modèle de fonctionnement et de prise de décision (principes de collégialité, reconnaissance mutuelle etc..), comme cela a été souligné lors de la réunion.

Ce Comité de Pilotage aura un rôle constituant. Il proposera un nouveau modèle et une nouvelle configuration au SPPPI. Une fois cette réflexion terminée, il devra, suivant un processus itératif, « faire un retour » devant les membres actuels du SPPPI, et faire valider les orientations auxquelles ils auront abouti, permettant ainsi l'évolution souhaitée du SPPPI.

S'agissant de la composition du Comité de Pilotage, le principe est retenu de faire participer deux représentants au moins de chacun des cinq collèges (Etat, Elus, Industriels, Associations, Syndicats), auxquels pourront s'ajouter des personnalités qualifiées telles que scientifiques ou experts. Concernant les associations, il est convenu de privilégier les associations ayant une large audience, regroupant par exemple plusieurs associations. Quant au collège des syndicats, deux d'entre eux au moins ont montré leur intérêt pour la démarche : CGT et CFDT (à confirmer cependant).

Le nom des personnes intéressées pour participer à ce Comité de Pilotage sera recueilli à l'issue de la plénière du 12 décembre. Une sélection sera effectuée par le Comité de Pilotage sur la base de critères de représentativité et d'efficacité, l'objectif étant d'assurer un bon équilibre entre les diverses composantes géographique et professionnelle.

Un mail sera adressé à chacune des personnes devant faire partie du Comité de Pilotage, afin de leur préciser les règles du jeu (organisation, fonctionnement..) et de leur rappeler les enjeux du Comité de Pilotage.

5- Prochaines réunions du Comité de Pilotage (ex Comité de Suivi)

- Mardi 6 janvier 2009 à 14h30 à la salle de réunion du Forum, Europôle de l'Arbois
- Mardi 10 février 2009 à 14h30 (lieu à préciser)